

Pas de frais de dossier
Pas de frais d'agence

VENTES

Devenez propriétaire l'esprit
tranquille avec Hamaris

CHAMARANDES - CHOIGNES

8 rue Saint Martin

A saisir

Appartement de type II
54 m² (Loi Carrez)

De plain-pied :

Cuisine, séjour avec loggia, 1 chambre avec placard, cagibi,
salle de bains et WC séparés.

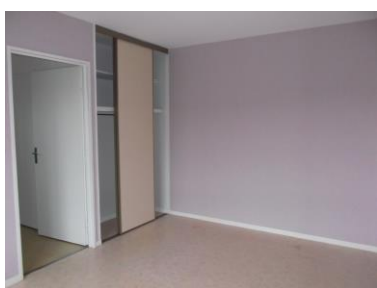
Garage et cellier.

Chauffage individuel au gaz naturel.

Construction de 1993

5 lots principaux de copropriété. Pas de procédure en cours.

Charges annuelles : 740 € + Fonds pour travaux : 826 €



Prix de vente : 55 000€*

*Frais de notaire en sus.

Classe énergétique : **D**

Date de mise en vente : 01/03/2019



Hamaris - Service Ventes

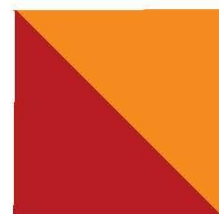
Siège Social, 27, rue du Vieux Moulin B.P. 2059
52902 CHAUMONT Cedex 9



T - 03 25 02 15 21 - F - 03 25 32 22 28

service.ventes@hamaris.fr - www.hamaris.fr

**Priorité donnée aux
locataires d'Hamaris
jusqu'au 30/04/2019**



Modalités et conditions de vente

➤ **Pour les visites** : contacter le service vente - **Christine DELALOY**

- Par téléphone au 03.25.02.15.21
- Par mail : service.ventes@hamaris.fr

➤ **Pour faire acte de candidature**

Le dossier de candidature est téléchargeable depuis le site d'HAMARIS ou peut être obtenu en contactant le service vente. Le dossier de candidature dûment complété doit être envoyé en recommandé avec accusé de réception à :

Hamaris - Service Vente
27 rue du Vieux Moulin
B.P. 2059
52902 CHAUMONT CEDEX 9

➤ **Les critères de sélection**

Une personne physique ne peut acquérir qu'un seul logement auprès d'un bailleur social (vacant ou occupé) sauf si le logement précédemment acquis a été revendu pour cause de mutation, inadaptation du logement à la composition familiale ou séparation.

Hamaris a décidé de retenir les critères de sélection suivants **sans priorité prédéterminée**. Dans les 2 mois suivant la publicité, choix parmi les propositions émanant des locataires ou gardiens d'immeubles d'HAMARIS :

Critère n°1 : Capacité financière à assumer l'achat

Critère n°2 : Ancienneté comme locataire à l'Office

Critère n°3 : Composition familiale en relation avec la typologie du bien vendu

Critère n°4 : Situation locative actuelle (typologie du logement occupé par rapport à la composition familiale, situation géographique du logement actuel par rapport aux lieux de travail le cas échéant...)

Critère n°5 : Projet d'utilisation du bien vendu

En cas d'égalité des offres sur tous les critères, priorité sera donnée à celui qui aura manifesté son souhait d'acheter le 1er (cachet de la poste faisant foi).

Si aucune proposition n'est retenue et passé ce délai, choix parmi les propositions émanant de toute autre personne physique ou morale :

Critère n°1 : personne morale ou physique : projet d'utilisation du bien vendu

Critère n°2 : personne physique (Capacité financière à assumer l'achat, Composition familiale en relation avec la typologie du bien vendu, Situation actuelle : typologie du logement occupé par rapport à la composition familiale, situation géographique du logement actuel par rapport aux lieux de travail le cas échéant, ...)

En cas d'égalité des offres sur tous les critères, priorité sera donnée à celui qui aura manifesté son souhait d'acheter le 1er (cachet de la poste faisant foi).